

Aux élus du Tonnerrois

Bonjour,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'information distribuée actuellement aux parents d'élèves du tonnerrois et de trouver ci-dessous quelques informations complémentaires.

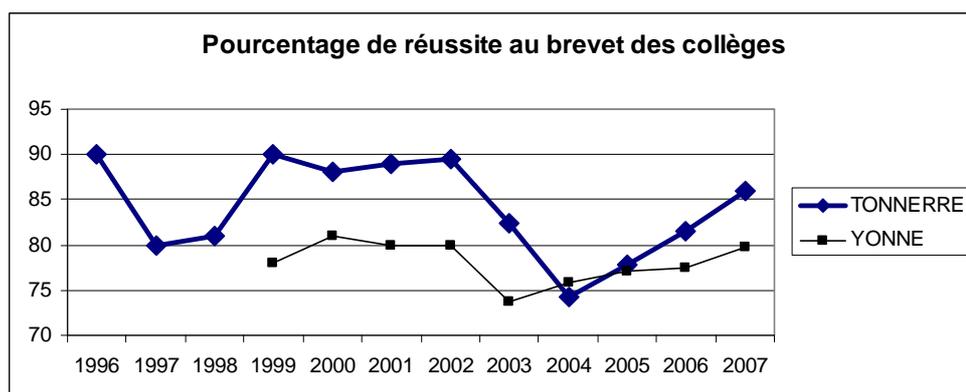
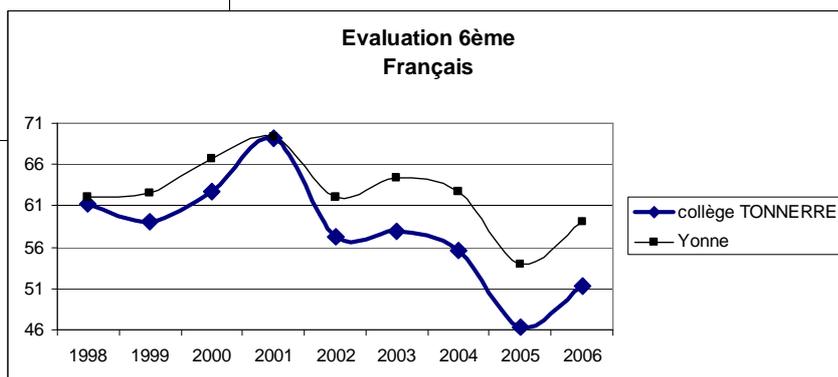
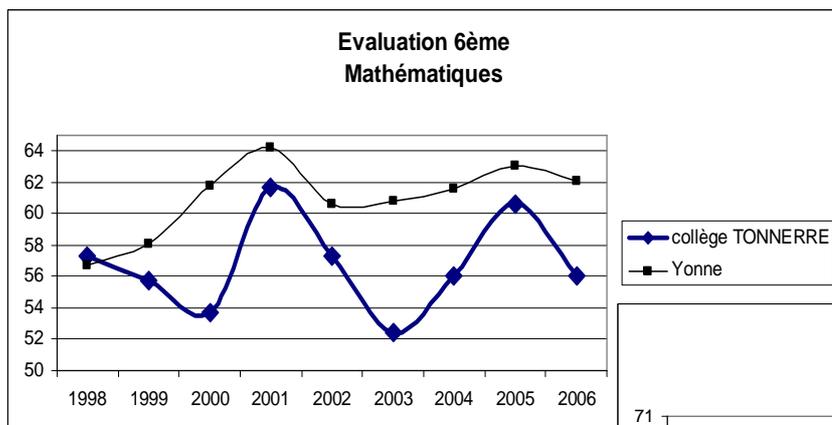
La situation du tonnerrois (emploi, évolution de la population, taux de foyers non imposables, proportion de RMIstes, etc.) est suffisamment inquiétante pour que la situation à la rentrée prochaine au collège de Tonnerre ne complique pas encore plus la situation pour les tonnerrois.

Le collège de Tonnerre est dans sa phase finale de rénovation des locaux : la première pierre de la construction d'un nouveau bâtiment avec toutes les salles de classes va être posée le jeudi 21 février. Est-ce le moment pour fermer des postes, supprimer des classes au delà du raisonnable pour notre collège en ZEP ?

Voici quelques données issues de documents de l'Inspection Académique ou du rectorat. Elles indiquent clairement que le collège, malgré une proportion importante d'élèves en difficulté de toutes sortes, est un établissement performant qui sait utiliser les moyens mis à sa disposition pour la réussite du plus grand nombre, sans négliger aucun élève.

1) De l'évaluation en début d'année de 6^{ème} ... au brevet des collèges

Les élèves à l'arrivée au collège sont en moyenne très en dessous des résultats départementaux et très au-dessus aux résultats au brevet des collèges.



Au brevet des collèges, les notes des élèves du collège aux épreuves écrites communes à l'ensemble de l'académie sont supérieures à celles du département :

	collège de Tonnerre	département
Français	10.68	10,43
MATHS	9.66	9,54
HIS.GEO	10.97	10,24

2) 35 élèves en moins à la rentrée prochaine, mais 3 classes en moins

	2003	2004	2005	2006	2007	Prev 2008
effectifs	666	651	606	552	519	485
nombre de divisions	28	28	26	24	23	20

L'Inspection Académique prévoit des effectifs très à la baisse au collège, ce que nous contestons !

Par exemple, il y a cette année 133 élèves en 6^{ème}, pourquoi n'en prévoir que 120 en 5^{ème} ?

Cela veut-il dire qu'il faut en faire redoubler plus que cette année alors qu'on ne cesse de nous dire et de faire pression pour ne plus faire redoubler les élèves (2 redoublants l'an passé en 6^{ème} !) ?

3) Les moyens horaires sont prévus en forte baisse : 73h par semaine de moins !

Pour la présente année scolaire, nous avons une dotation de 693h pour 519 élèves. Il est prévu 620 h l'an prochain pour 485 élèves ! 73h de moins pour 35 élèves de moins. Et la situation serait encore aggravée par l'obligation d'avoir plus d'heures supplémentaires (inclues dans les 620) obligeant ainsi à plusieurs fermetures de postes (par exemple un jeune collègue qui vient de se marier et de s'installer dans le tonnerrois) et d'autres collègues à compléter leur service dans un autre établissement alors que des collègues de l'établissement devraient faire des heures supplémentaires, ce qui est totalement aberrant pour les professeurs et les élèves ! Ce sont donc en réalité 76h30 postes qui seraient supprimés et le nombre d'heures supplémentaires passerait de 36h30 à 40h.

3) Nous ne demandons pas l'impossible mais une partie des moyens qu'on nous retire pour poursuivre nos actions pédagogiques.

- La suppression, décidée par l'Inspecteur d'académie, de la classe de 3^{ème} d'insertion n'est pas acceptable : nous ne voulons pas que ces élèves en grande difficulté et en refus d'école restent dans les classes « ordinaires » de 3^{ème} au détriment de tous les élèves de 3^{ème}. Nous demandons donc 23h pour mettre en place une classe particulière qui maintiendrait une journée de stage en entreprise par semaine.
- La section européenne en anglais doit être maintenue : elle permet à certains élèves de se préparer à la section européenne du lycée.
- Les aménagements pédagogiques doivent être maintenus et développés en Lettres, Mathématiques et Histoire-Géographie.
- Les effectifs des groupes de langues doivent être limités pour développer la pratique orale.
- Le réseau informatique doit être entretenu et les enseignants aidés pour que l'utilisation des ordinateurs par les élèves soit développée.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et nous sommes disponibles pour vous rencontrer.

Contact, Pascal Meunier
06 78 54 78 43
p.h.meunier@wanadoo.fr